



**Voyage** L'influence des comparateurs de prix *Page B 5*

**Médicaments génériques**  
Une entente de 5 ans *Page A 3*

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CVIII N° 158

LE DEVOIR, LE LUNDI 17 JUILLET 2017

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

## VENEZUELA SYMBOLE FORT



**Des centaines de milliers de Vénézuéliens** ont fait la file dans toutes les régions du pays, et même à l'étranger, afin de voter à un référendum symbolique, dimanche. L'objectif de cette opération politique était de s'opposer aux intentions du président Nicolás Maduro de réécrire la Constitution du pays. *Page B 1*

RAUL ARBOLEDA AGENCE FRANCE-PRESSE

## SAINT-APOLLINAIRE Le projet de cimetière musulman est rejeté

AMÉLI PINEDA

Le projet de cimetière musulman à Saint-Apollinaire, près de Lévis, a été rejeté dimanche à l'issue d'un vote serré d'une quarantaine d'électeurs.

Au total, 36 des 49 personnes appelées à se prononcer sur la création de ce cimetière se sont présentées au bureau de vote.

Dix-neuf de ces 36 électeurs ont voté contre le projet, soit seulement trois de plus que ceux qui ont voté pour. Un autre bulletin a été rejeté.

Le projet visait à construire un cimetière musulman sur la rue Laurier, à côté d'un site funéraire multiconfessionnel déjà existant près de l'autoroute 20. Il était piloté par la grande mosquée de Québec, qui a été frappée par l'attentat du 31 janvier au cours duquel six musulmans ont été tués.

La consultation concernait seulement les voisins immédiats du projet, soit 49 des 6000 habi-

**36**

Nombre de citoyens qui ont voté au référendum

VOIR PAGE A 8 : CIMETIÈRE

## COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES FEMMES AUTOCHTONES

# Les racines de la violence systémique négligées

L'ex-commissaire Marilyn Poitras explique pour une première fois les raisons de sa démission

AMÉLI PINEDA

La commission d'enquête sur les femmes autochtones n'est peut-être pas vouée à l'échec, mais elle ne parviendra pas à s'attaquer aux racines de la violence systémique, selon la commissaire démissionnaire Marilyn Poitras.

M<sup>me</sup> Poitras s'est exprimée publiquement

pour la première fois dimanche — sur les ondes de la CBC — après avoir claqué la porte à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) le 11 juillet dernier.

Dans une lettre envoyée au premier ministre Justin Trudeau, elle disait alors être incapable de remplir ses fonctions « en vertu du processus

tel qu'il est conçu dans sa structure actuelle ».

« La commission emprunte une voie qui a déjà été explorée », a expliqué la professeure à l'Université de Saskatchewan d'origine métis, dans une entrevue accordée au réseau anglais de la Société d'État.

Sa démission suit une vague de départs qui étaient déjà venus ébranler la confiance de plu-

sieurs envers la commission. Depuis sa création, la commission a vu quatre autres membres de l'équipe quitter le navire en plus d'avoir eu à gérer une mise à pied.

Même si elle critique les façons de faire de la commission d'enquête, M<sup>me</sup> Poitras estime

VOIR PAGE A 8 : FEMMES

## AUJOURD'HUI

### Culture › Zoofest.

Coco Belliveau, l'humoriste multiple aux onze spectacles. *Page B 8*



### Société › Archéologie acoustique.

Le son pour expliquer la présence de peintures rupestres. *Page A 5*



## KWE! KWE!

# Retour aux sources malécites

Le Québec est l'hôte de onze nations autochtones reconnues par le gouvernement du Québec, chacune parlant sa propre langue. Certaines de ces langues sont encore parlées par des milliers de locuteurs. Plusieurs sont sur la voie rapide de l'extinction. Cet été, *Le Devoir* rencontre chaque semaine un locuteur d'une de ces langues. Voici Dave Jenniss, de la nation malécite de Viger.

CAROLINE MONTPETIT

Jusqu'en 1989, le dramaturge Dave Jenniss, originaire de Trois-Pistoles, n'était pas officiellement Malécite. Pas plus qu'aucun Malécite de la province de Québec. Ce n'est qu'à la suite de longues démarches, entreprises par diverses familles de la région de Cacouna, que les Malécites de Viger, comme on les appelle, ont finalement été reconnus comme nation, par le gouvernement du Québec, et comme Indiens inscrits par le gouvernement du Canada.



Le dramaturge Dave Jenniss

GUILLAUME LEVASSEUR LE DEVOIR

VOIR PAGE A 8 : MALÉCITES



|                       |     |
|-----------------------|-----|
| Avis légaux.....      | B 2 |
| Décès.....            | B 6 |
| Météo.....            | B 2 |
| Mots croisés.....     | B 4 |
| Petites annonces..... | B 6 |
| Sudoku.....           | B 4 |

## La promenade Fleuve-Montagne critiquée

Le legs du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal n'est pas à la hauteur des 55 millions investis pour le réaliser, déplorent des intervenants

MARIE-LISE ROUSSEAU

Avant même son inauguration, qui aura lieu lundi, la promenade Fleuve-Montagne, un des legs attendus du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, suscite de nombreuses critiques.

Réalisée au coût de 55 millions, un budget entièrement assumé par la Ville, la promenade Fleuve-Montagne est un parcours piétonnier de 3,8 kilomètres reliant le fleuve Saint-Laurent, dans le Vieux-Montréal, au mont Royal, au nord du centre-ville.

Tout au long du trajet, les visiteurs pourront assister à des concerts de piano sur la rue place d'Youville, faire des emplettes dans un marché de quartier sur la rue McGill ou encore contempler des œuvres d'art évoquant l'histoire de Montréal, réparties tout au long de la promenade, détaille la Ville dans une note de brefage obtenue par *Le Devoir*.

Des activités d'animation seront également déployées jusqu'au 31 octobre et contribueront « à rendre la promenade encore plus vivante et à favoriser son appropriation par les citoyens et les touristes », indique le document.

### Un parcours « banal »

Descrite par la Ville comme la « concrétisation d'un projet municipal ambitieux qui vise à créer des trajectoires de marche d'exception, d'interconnexion et d'expériences au sein des quartiers densément peuplés de Montréal », la promenade est critiquée par Projet Montréal pour son manque d'audace.

La chef de l'opposition officielle à la Ville de Montréal déplore que le résultat final soit « assez banal », compte tenu des investissements qui ont été déployés. « Avec un projet de 55 millions, on s'attendait à un parcours qui soit emblématique, qui serait suggéré dans un guide de voyage, par exemple, mais on a raté la cible », dit-elle.

« Ça confirme ce qu'on voyait venir depuis déjà quelques mois. On est loin du High Line new-yorkais qu'on nous promettait », commente pour sa part le chargé de cours en politique montréalaise à l'UQAM Florent Michelot.

Valérie Plante critique sévèrement l'aménagement de l'avenue McGill College. « On

devait retrancher deux voies de circulation pour donner la place aux piétons. Les plans présentés étaient audacieux. Finalement, on n'a enlevé qu'une seule voie. C'est d'une tristesse inouïe », a-t-elle déclaré en entrevue au *Devoir*.

Un avis partagé par M. Michelot. « On nous a vendu un concept extraordinaire. On aura quelque chose de sympathique, mais ça nous amène à penser qu'on a tourné les coins ronds. »

La chef de Projet Montréal mentionne néanmoins la réussite de l'aménagement de la rue McTavish, près de l'entrée du mont Royal. « On sent que l'espace a été pleinement occupé, qu'on a pensé à l'expérience complète », dit-elle.

### Mauvaise gestion dénoncée

Selon Valérie Plante, la promenade Fleuve-Montagne est un exemple de la « mauvaise organisation » de l'administration Coderre dans ce genre de dossier. « L'administration fait des annonces et des conférences de presse sans avoir les moyens d'avancer. Résultat : ses projets prennent du retard. On n'a qu'à penser à l'amphithéâtre Jean-Drapeau ou au recouvrement de l'autoroute Ville-Marie », mentionne-t-elle en exemple.

Le dossier a en effet connu quelques embûches. La promenade devait être prête à temps pour la date d'anniversaire de la fondation du fort de Ville-Marie, le 17 mai dernier, mais des retards dans les travaux ont entraîné deux mois de délais supplémentaires.

Le projet a également connu des dépassements de frais. A son annonce en 2015, il devait coûter 42,4 millions. Mais plusieurs des contrats d'aménagement ont été plus coûteux que prévu, ce qui a entraîné des dépassements de coût de 13 millions.

« Le résultat n'est pas à la hauteur des coûts, ça laisse poser des questions sérieuses sur la gestion des projets du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal », avance M. Michelot.

La Ville de Montréal a refusé d'accorder des entrevues à ce sujet avant le dévoilement du projet, a indiqué l'attachée de presse Noémie Brière-Marquez.

*Le Devoir*



ISTOCK

Coup de sonde auprès des compagnies aériennes : de plus en plus d'enfants voyagent non accompagnés et l'été est la période où on en voit le plus. Air Transat confirme qu'ils seraient plus d'un millier en partance du Québec.

## Vivre la garde partagée à des milliers de kilomètres

La vie des enfants dont les parents séparés ne vivent pas dans le même pays

LISA-MARIE GERVAIS

Le mois de juillet au Québec? India Mauceur ne connaît pas. Depuis l'âge de 5 ans, la jeune adolescente d'aujourd'hui 15 ans passe tous ses étés en France chez son père puisque ses parents se sont séparés alors qu'elle était toute petite. « C'est sûr que j'aimerais ça expérimenter un été complet au Québec, mais en même temps, j'ai toujours un certain plaisir à passer une partie de mon été en France, je n'ai pas envie d'arrêter », dit la jeune Québécoise qui habite dans les Cantons-de-l'Est le reste de l'année.

Comme elle, des milliers d'enfants iront passer les vacances d'été loin du nid familial habituel, dans un autre pays, parce que papa ou maman y vit. Les amours n'ayant pas de frontières et les séparations étant de plus en plus communes, on pourrait penser que cette situation est répandue et que la tendance est à la hausse.

Coup de sonde auprès des compagnies aériennes : de plus en plus d'enfants voyagent non accompagnés et l'été est la période où on en voit le plus. Air Transat confirme qu'ils seraient plus d'un millier en partance du Québec. Si certains vont chez papa ou maman, d'autres visitent leurs grands-parents ou d'autres membres de la famille. La Floride serait une destination de prédilection pour ces enfants voyageant seuls.

Pour le psychologue Richard Cloutier, s'il n'est pas rare que les couples se séparent et s'installent dans des villes différentes, la garde partagée inter-pays demeure un phénomène marginal. « Même si les cas de séparation ont augmenté en fréquence au cours des dernières années, [les enfants] qui doivent changer d'environnement géographique de façon significative, soit un changement de ville ou de pays, ce n'est pas très courant », constate le professeur retraité de l'École de psychologie de l'Université Laval.

### Québec-Californie

Âgé d'à peine 8 ans, Benjamin ne compte plus les fois où il a pris l'avion. « Il voyage depuis qu'il a 3 semaines », raconte sa mère, Virginie Guévin-Lemoyne. « Il a son boarding pass, son petit sac à dos, ses collations, sa pâte à modeler pour jouer dans le hublot, il est habitué. » Né à Vancouver, le gamin a vite apprivoisé les airs

« Partir c'est laisser mes amis et ma routine ici et tout refaire là-bas. C'est tout le temps des changements assez drastiques. »

India Mauceur, 15 ans, dont le papa habite en France

pour suivre ses parents qui, travaillant dans le milieu de l'hôtellerie, étaient souvent partis à divers endroits au Canada et aux États-Unis.

Depuis la séparation de ses parents il y a cinq ans, Benjamin fait chaque mois l'aller-retour entre Mont-Saint-Hilaire, où vit sa mère, et Sonoma, en Californie, pour voir son papa. Treize heures, porte à porte, indique sa maman. Il y passe habituellement 4 à 5 jours. « Chaque début d'année, quand je rencontre les profs, je leur explique que même si je voulais la Volvo, les deux enfants et la petite clôture blanche... ce n'est pas ça [qui est arrivé]. On fait du mieux qu'on peut », explique-t-elle. « On essaie de coordonner les congés, on attache ça avec des longs week-ends. Il est juste en 2<sup>e</sup> année et a de la facilité. Ce n'est pas l'examen de chimie de Harvard, non plus. Et il fait ses travaux dans l'avion. »

Dans ses allers-retours aériens, Benjamin est toujours avec un membre de sa famille ou des amis de ses parents, qui ne se font pas prier pour l'accompagner toutes dépenses payées. En bas de 8 ans, peu de compagnies aériennes permettent à un enfant de voyager sans la présence d'un adulte, hormis Air France qui l'autorise à partir de 5 ans. Air Transat et Air Canada accueillent pour leur part les enfants seuls âgés de 8 à 11 ans, mais ceux-ci doivent être enregistrés comme mineurs non accompagnés. Moyennant un supplément d'une centaine de dollars, ils sont ainsi pris en charge par le personnel à bord. À partir de 12 ans, ils sont considérés comme des grands pouvant voyager seuls et les parents peuvent choisir ou non de payer pour ce service d'accompagnement.

« C'est un peu stressant », confie India Mauceur qui voyage comme mineure non accompagnée depuis l'âge de 5 ans. « Et c'est toujours plus émotif pour moi de partir l'été parce que je pars plus longtemps. » Depuis deux ans, elle se sent maintenant à l'aise de pren-

dre l'avion complètement seule. Le stress du voyage a laissé sa place à un autre genre de préoccupation, davantage liée à l'adolescence. « Ce qui était difficile quand j'étais petite, c'était de savoir que je ne verrais pas ma mère pendant un bon bout de temps, explique-t-elle. Maintenant, oui ma mère me manque, mais c'est tout le stress relié à ce qui peut se passer pendant les deux mois où je ne suis pas [au Québec]. Partir c'est laisser mes amis et ma routine ici et tout refaire là-bas. C'est tout le temps des changements assez drastiques », poursuit la jeune fille qui dit ne s'être jamais totalement habituée.

### Savoir s'adapter

Cet été, ce sera la première fois que Benjamin passera tout un mois avec papa. « C'était le souhait de son père, mais de Benjamin aussi. On s'est dit : pourquoi pas? » Virginie Guévin-Lemoyne a embauché une jeune Québécoise qui sera l'accompagnatrice et la nounou de son fils pour tout le séjour. « Benji n'est pas un "ennuyeux". Avec moi, il ne s'ennuie pas de son père et là-bas, il ne s'ennuie pas de moi. Il est bien partout, se réjouit-elle. Et pour le bonheur de notre enfant, le père et moi, on collabore. »

Non pas que la garde partagée à des milliers de kilomètres soit simple. Mais pour peu que l'intérêt de l'enfant soit respecté, elle comporte des défis similaires aux autres modèles familiaux. « Ce type [de garde partagée] n'est pas par définition mauvais ou bon, soutient M. Cloutier. Un des éléments importants qui peut servir de trame pour juger l'impact que ça peut avoir sur l'enfant, c'est de se dire : est-ce que ça répond au besoin de l'enfant ou s'agit-il de quelque chose qui relève des besoins exclusivement parentaux? » Il s'inquiéterait davantage d'une situation où l'enfant serait ballotté entre deux pays ou deux continents pour satisfaire le besoin du parent éloigné ou apaiser sa culpabilité. « Ça ne veut pas dire que, si ça répond au besoin du parent, ça ne répond pas à celui de l'enfant, précise-t-il. Mais si l'enfant ne compte pas dans la décision et qu'il va subir la situation, les risques augmentent qu'il y ait des impacts [négatifs]. »

India Mauceur admet parfois s'être sentie un peu coincée dans sa situation de fille aux parents sur deux continents. « Quand j'étais petite, je ne m'en mêlais pas. Mais depuis quelques années, j'en

prends de plus en plus conscience et j'ai commencé à dire ce que je voulais. Et comme c'est moi qui décide et que mes parents respectent mes choix parce qu'ils veulent que je sois heureuse, ça se passe bien, explique la jeune adolescente. J'essaie toujours de trouver le bon côté des choses. Je sais que je suis chanceuse parce que je vais avoir cette expérience dans la vie. Je vais savoir comment voyager. J'ai la double nationalité et une deuxième maison en France. »

### Deux identités

Qui prend parent prend pays, pourrait aussi dire le dicton. Dès qu'elle met les pieds dans le pays de son père, India adopte l'horaire et l'accent français. « C'est juste plus facile de s'adapter. Le choc est moins grand. » Elle ne s'est jamais posé la question à savoir si elle est plus Québécoise ou Française. Elle respire bien dans les deux mondes même s'ils comportent leur lot de différences. « En France, c'est plus des vacances en famille tout l'été. C'est comme une grosse tradition. Tout le monde part en même temps et va à la mer », dit la jeune fille sans cacher sa hâte de s'y tremper l'orteil. La Bourgogne, la Normandie et la maison de sa grand-mère en Bretagne feront partie de sa petite tournée habituelle de retrouvailles. Sans compter celles avec son plaisir gourmand. « Là-bas, je mange toujours beaucoup, beaucoup, beaucoup de chocolat », confie-t-elle.

Benjamin ne s'embourbe pas non plus dans les considérations identitaires. Quand il se fait poser des questions par les douaniers, il dit toujours « je m'en vais à la maison », peu importe de quel côté de la frontière il se trouve. « Pour Benji, c'est home ici et c'est home en Californie. Il parle les deux langues, a des amis là-bas et ici. Ça donne une super vie à notre fils », dit Virginie Guévin-Lemoyne qui voit la chose très positivement. « Il a un petit look de surfer et il dit qu'il vient de la Californie. Il joue un peu là-dessus. »

Si l'enfant est bien dans ce changement d'univers, l'expérience ne peut qu'être positive, insiste Richard Cloutier. « On parle de la différence sur le plan identitaire en raison de la distance géographique. Mais il peut aussi y avoir une grande distance culturelle à l'intérieur même d'une ville comme Montréal », fait remarquer le psychologue. Sans compter que l'enfant gagne en maturité et en autonomie. « Sauf si on en développe une phobie, je crois que c'est positif et que c'est une réussite pour l'enfant de prendre l'avion et de faire un tel voyage. L'enfant est traité comme un grand, il sait qu'il est capable de faire ça, ça relève plus du positif que de l'échec. »

*Le Devoir*



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La rue McTavish a été réaménagée et pavée.



Congédié?

Voyez  
**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

|   |  |   |  |
|---|--|---|--|
| <b>LOTTO QUÉBEC</b><br>Résultats des tirages du : 2017-07-15<br>649 10 12 27 39 compl.<br>29 34 48<br>+ 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$<br>42242395-01<br>Prochain gros lot (approx.) : 5 000 000 \$<br>+ 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$<br>+ 49 LOTS GARANTIS DE 2 000 \$ |  | <b>Quebec</b><br>01 05 16 15 compl.<br>26 37 41<br><b>Extra</b> 7201852 |  |
| <b>LOTTO MAX</b><br>Résultats des tirages du : 2017-07-14<br>02 04 11 17 26 41 42 compl. (44)<br>Prochain gros lot (approx.) : 10 000 000 \$  |  | <b>Extra</b><br>0527397   |  |

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

# ACTUALITÉS

## CONSTITUTION

### Couillard se dit appuyé par les provinces

CAROLINE PLANTE  
à Québec

Le premier ministre Philippe Couillard a personnellement contacté « bon nombre » de ses homologues au cours des dernières semaines afin de leur expliquer sa Politique d'affirmation, « Québécois, notre façon d'être Canadiens ».

Il entend poursuivre la discussion lors de la rencontre du Conseil de la fédération, qui s'ouvre mardi à Edmonton, a-t-il indiqué dans une entrevue exclusive accordée à La Presse canadienne.

Selon toute vraisemblance, M. Couillard a dû calmer le jeu après le dévoilement, en juin, de sa politique d'affirmation du Québec, qui vise à créer les conditions favorables à la reprise d'éventuelles négociations constitutionnelles.

A terme, si le Québec obtient la reconnaissance souhaitée, il pourrait adhérer à la Loi constitutionnelle de 1982 et ainsi faire partie officiellement de la grande famille canadienne.

Le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, a d'abord catégoriquement rejeté l'idée de rouvrir la Constitution, avant d'adoucir quelque peu le ton lors d'événements publics subséquents.

Et le premier ministre de la Saskatchewan, Brad Wall, a fait savoir que, d'après lui, le Québec bénéficiait déjà largement du système de pérennité, qui équilibre la richesse entre les provinces et territoires. La Saskatchewan donne 500 millions par année, tandis que le Québec reçoit plus de 11 milliards, a-t-il dit.

#### Rapprochement voulu

Malgré ces rebuffades, M. Couillard s'est déclaré « content » des réactions généralement positives, selon lui, lors d'un entretien d'une quarantaine de minutes dans son bureau au parlement. « Je pense que beaucoup de gens ont compris que le thème principal du document, c'est le rapprochement, la participation du Québec, avec son identité et sa fierté nationales. »

Il s'est félicité des déclarations publiques des premières ministres de l'Alberta et de l'Ontario, qui appellent tout de même à la prudence.

« Le désir du Québec de parler de ses valeurs, de sa culture et de sa perspective à l'intérieur de notre Confédération est bienvenu, a affirmé Rachel Notley, première ministre de l'Alberta. Les Albertains et les Canadiens savent que toute autre étape menant à une discussion

sur la Constitution ne pourra être franchie qu'avec beaucoup de prudence, et ce, seulement si les pourparlers avaient une chance de réussir. Ce n'est pas du tout certain aujourd'hui. »

Saluant les liens « très, très forts » qui existent entre Québec et Queen's Park, la première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne, a dit comprendre qu'il n'était pas question pour l'instant de rouvrir la Constitution, mais plutôt de continuer de bâtir « des relations solides » afin d'améliorer la fédération canadienne. « C'est ça qui m'intéresse », a-t-elle conclu.

#### Le Québec plus visible

Qu'à cela ne tienne, le Québec entend bien prendre toute la place qui lui revient autour de la table à Edmonton, a maintenu M. Couillard, qui s'appête à tester une nouvelle façon de faire.

Par exemple, son gouvernement organisera des « missions » à travers le pays pour encourager la « compréhension mutuelle ».

Lors d'une récente conversation téléphonique avec le premier ministre désigné de la Colombie-Britannique, John Horgan, M. Couillard raconte lui avoir dit : « Écoute, il faut qu'on soit proche. Nous, on voudrait aller vous voir et vice versa, et quand je dis "nous", ce n'est pas juste le gouvernement, c'est notre milieu universitaire, notre milieu des affaires, notre société civile. Ce genre de choses là, c'est vraiment très, très important. »

M<sup>me</sup> Wynne est d'ailleurs la toute première chef de gouvernement d'une autre province à être invitée à s'adresser aux députés de l'Assemblée nationale en septembre. Son allocation prévue au Salon bleu — une première historique pour le Québec, a soutenu M. Couillard — sera suivie d'un conseil des ministres commun.

« C'est une démarche qui va s'étaler sur des années, alors je ne m'attends pas à ce que, cette année, il y ait des changements considérables. Par contre, voir ces rapprochements se faire, voir ces nouvelles initiatives se construire, ça mène à des conditions de succès éventuelles », a étalé M. Couillard.

Au-delà de sa proposition constitutionnelle, le premier ministre Couillard profitera du Conseil de la fédération pour aborder la question de la légalisation du cannabis, et celle des échanges commerciaux avec les États-Unis.

La Presse canadienne

Malgré des rebuffades, M. Couillard s'est déclaré « content » des réactions généralement positives



Philippe Couillard



ISTOCK

Les médicaments génériques coûtent actuellement près de 800 millions annuellement au régime public d'assurance médicaments.

## Médicaments génériques: Québec économisera 1,5 milliard

Les modalités de l'entente conclue entre le gouvernement et les fabricants demeurent toutefois confidentielles

MARIE-LISE ROUSSEAU

Le bras de fer entre le gouvernement du Québec et les fabricants de médicaments génériques est terminé. Le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, a annoncé dimanche des économies dépassant 1,5 milliard sur cinq ans dans le cadre d'une entente de principe conclue vendredi soir entre le gouvernement et l'Association canadienne du médicament générique (ACMG).

Il a été impossible de connaître les modalités de cette entente, qui entrera en vigueur dès le 1<sup>er</sup> octobre. Celles-ci restent confidentielles en raison des négociations qui se poursuivent entre l'ACMG et l'Alliance pan-canadienne pharmaceutique, a indiqué le ministre.

On sait cependant que l'entente s'appliquera tant pour le régime public d'assurance médicaments que pour les régimes privés.

M. Barrette s'est dit « très satisfait » en entrevue téléphonique au Devoir dimanche. « Il s'agit d'une économie de 40 % [par rapport à ce qu'on paie actuellement]. Trouvez-moi dans l'histoire du Québec quelqu'un qui est arrivé à faire ça ! » a-t-il déclaré.

Le coût des médicaments génériques représente actuellement une dépense annuelle de près de 800 millions pour le régime public

d'assurance médicaments.

L'annonce a été bien reçue dimanche par les différents acteurs du milieu de la santé. « Il faut applaudir le fait que Québec a bougé sur cette question pour récupérer des sommes. Ça fait plusieurs années qu'on dit qu'on paie trop cher au Québec et au Canada », a commenté Marc-André Gagnon, professeur agrégé à l'École d'administration et de politique publique de l'Université Carleton.

M. Gagnon aurait cependant souhaité plus de transparence dans le processus de négociations. « J'attends de connaître les modalités de l'entente pour me prononcer davantage. Si on baisse les prix réels [des médicaments] après les ristournes, sans diminuer les prix officiels, ce serait extrêmement problématique », prévient-il.

#### Impact sur les factures

Le ministre Barrette a assuré que les patients paieront moins cher leurs médicaments dès que l'entente entrera en vigueur.

Le Collège des médecins estime que cette entente est encourageante. « Quand on économise des montants importants pour des médicaments, c'est une très bonne nouvelle », a déclaré son président, le Dr Charles Bernard, en entrevue au Devoir.

Sa principale préoccupation concerne le risque de pénurie.

« J'espère que l'entente garantit qu'il n'y aura pas de pénurie de médicaments comme il y en a eu dans le passé », a indiqué M. Bernard.

Une préoccupation qu'a partagée l'Ordre des pharmaciens du Québec dans une déclaration transmise par courriel. « Nous espérons que cette entente générera des économies comme prévu, mais assurera également à la population québécoise un accès aux médicaments sans crainte de ruptures d'approvisionnement. »

#### Appels d'offres

L'entente avec l'ACMG annule toute possibilité du gouvernement de recourir à des appels d'offres, une procédure qu'avait menacé de mettre en œuvre le ministre Barrette pendant les négociations.

Selon le ministre, l'entente est préférable aux appels d'offres, même si ceux-ci auraient pu permettre d'économiser des sommes plus importantes, car elle garantit davantage de sécurité sur le plan des emplois et de l'approvisionnement. En ce sens, Gaétan Barrette a qualifié l'entente de « point d'équilibre ».

Le président de l'ACMG, Jim Keon, abonde dans le même sens. « L'ACMG considère que cet accord négocié est une bien meilleure solution [...] qu'un processus risqué d'appel d'offres », a-t-il déclaré dans un communiqué.

L'Association québécoise

des pharmaciens propriétaires partage cet avis. « Nous avons toujours dit que nous partageons l'objectif du gouvernement de réduire les coûts, mais que nous étions contre les appels d'offres puisque ce n'est pas le bon moyen d'y parvenir », a fait savoir la vice-présidente aux Affaires publiques et relations avec l'industrie, Julie Gauthier, par courriel.

Un argument que réfute Marc-André Gagnon. « Au contraire, [procéder par appels d'offres] aurait été un bon système pour mieux se protéger sur le plan de l'approvisionnement en plus d'aller chercher davantage de réductions de coûts », soutient-il.

#### Réinvestissements

Le ministre Barrette a promis dimanche de réinvestir les 300 millions qui seront économisés annuellement grâce à cette entente dans le système de santé « afin d'améliorer l'accessibilité aux soins et aux services ».

Une décision applaudie de toutes parts. « C'est un élément clé. Si on fait du ménage dans le budget de la santé, c'est pour servir le système de santé, pas pour offrir des baisses d'impôt, par exemple », mentionne M. Gagnon.

« C'est la meilleure nouvelle de toute cette entente », croit le Dr Charles Bernard.

Le Devoir

## MILIEU CARCÉRAL

### Manque de vidéos lors des recours à la force

COLIN PERKEL  
à Toronto

Les agents correctionnels canadiens ne se conforment pas aux règles concernant l'enregistrement vidéo des recours à la force contre les détenus, révèlent des données obtenues par La Presse canadienne.

Au cours du plus récent exercice financier, le Bureau de l'enquêteur correctionnel, Ivan Zinger, a passé en revue 1436 incidents durant lesquels des agents ont employé la force contre les prisonniers.

Bien que la situation se soit améliorée au cours des dernières années, près de 67 % de ces cas présentaient des problèmes par rapport à l'enregistrement des interventions par caméra, a indiqué l'ombudsman, qui juge ce taux « alarmant ».

Les procédures régissant les recours à la force en milieu carcéral requièrent l'enregistrement sur bande vidéo de toute intervention planifiée, de même que celles qui surviennent spontanément, dès que possible.

#### Non-respect

Or, les données révèlent un non-respect de cette directive dans les deux scénarios.

Il s'agit dans certains cas de pépins mineurs ou de nature technique, mais lorsqu'on accuse un agent de brutalité, des vidéos cruciales manquent parfois à l'appel.

Ivan Zinger martèle qu'archiver ces incidents est dans l'intérêt de tous, tant pour protéger les détenus que les gardiens à qui l'on reproche d'avoir utilisé une force excessive — une infraction criminelle. Un exemple récent est celui

« C'est bien beau de dire "Nous avons agi de manière correcte", mais si on peut le prouver — et c'est ce que fait une vidéo —, alors le système s'en voit encore plus crédible et ça efface le doute de tous les esprits »

Ivan Zinger, enquêteur correctionnel

de Timothy Nome, qui soutient avoir été battu par des agents qu'il n'avait pourtant pas provoqués, en mars dernier, dans un établissement de sécurité maximale de la ville d'Agassiz, en Colombie-Britannique. Un enquêteur indépendant a constaté que l'incident n'avait pas été filmé, et

Service correctionnel Canada (SCC) a ensuite expliqué cette omission par des raisons contradictoires.

Dans son rapport, l'enquêteur déplore qu'il n'ait pu ni démentir ni prouver le bien-fondé des allégations de Timothy Nome.

Ivan Zinger soutient par

ailleurs que SCC pourrait facilement prolonger la durée de conservation des enregistrements vidéo, advenant la possibilité que les événements captés fassent l'objet d'une plainte. Les vidéos peuvent actuellement être supprimées après six jours — un délai que l'ombudsman souhaite rétablir à son ancien niveau de trente jours.

Il estime qu'en somme les cas de vidéos détruites ou tout simplement manquantes sont rares, mais tout de même graves.

« C'est bien beau de dire "Nous avons agi de manière correcte", mais si on peut le prouver — et c'est ce que fait une vidéo —, alors le système s'en voit encore plus crédible et ça efface le doute de tous les esprits », a-t-il exposé en entrevue.

En 2014-2015, près de 84 % des recours à la force n'étaient

pas effectués conformément à la directive d'enregistrement vidéo. Si cette proportion s'est effritée, M. Zinger constate que les problèmes suivants persistent :

**Délais dans le déploiement** des opérateurs de caméra lors de recours à la force spontanés, même si des ressources en ce sens sont disponibles ;

**Manques d'images** des procédures de décontamination qui suivent l'utilisation d'agents chimiques ou inflammatoires contre les détenus ;

**Manquements** à filmer les rencontres où sont élaborés les plans d'intervention en cas de recours à la force planifié.

Laura Cumming, porte-parole de SCC, a refusé de réagir à ces données, expliquant qu'elles proviennent d'un tiers et devraient être vérifiées.

La Presse canadienne

## ACTUALITÉS

FEUX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

## L'étendue des dégâts toujours inconnue

Pas moins de 37 000 personnes étaient hors de leurs maisons dimanche

**K**amloops — Les incendies de forêt en Colombie-Britannique ont ravagé plusieurs villages, mais le bilan des maisons, entreprises et autres types d'édifices qui ont été détruits restait vague, dimanche, ont indiqué les autorités.

La température chaude et le temps venteux ont attisé les flammes à travers la province, notamment près d'Ashcroft, où un incendie a ravagé 423 kilomètres carrés de territoire.

Une agente d'information du service de sécurité incendie, Ellie Dupont, a affirmé que le brasier a traversé plusieurs municipalités, mais elle n'était pas en mesure de dire combien de bâtiments avaient été détruits.

Elle a ajouté que le feu progressait rapidement en raison de la température, du bois et de l'herbe secs ainsi que de la topographie de la région.

« Ça rend difficile de lutter contre le feu [tout en] maintenant tout le monde en sécurité, alors [les autorités] ont donné beaucoup d'alertes et d'ordres d'évacuation afin que nous puissions éliminer la menace, nous rendre sur place et bien travailler sans aucune inquiétude relative à des gens qui se trouvent dans les environs. »

Les autorités rapportent qu'un incendie à Lake Country, dans la région de l'Okanagan, a endommagé une dizaine de domiciles et autres structures.

Les résidents de cette municipalité qui espéraient pouvoir regagner leur domicile se sont fait demander de rebrousser chemin, ont indiqué les autorités locales.

Le chef du service de sécurité incendie de Lake Country, Steve Windsor, a dit que l'inquiétude des citoyens quant à la possible perte de leur résidence était compréhensible.

« Nous ne divulguons pas de chiffres encore », a-t-il dit, ajoutant que son équipe s'en tenait pour l'heure à parler de « nombreuses » maisons.

M. Windsor a indiqué que personne n'a été sérieusement



La ville de Kamloops, entre autres, subit les contrecoups des nombreux feux de forêt qui ravagent le territoire. Ci-dessus, la ville encerclée par la fumée, le 10 juillet dernier.

blessé, mais que des pompiers ont dû être traités pour des blessures mineures.

Les flammes ont été largement maîtrisées sans toutefois que la situation soit pleinement stabilisée, a-t-il ajouté.

## Plus d'évacués

Et tandis que les incendies de forêt alimentés par des conditions venteuses continuent de mener à des évacuations en Colombie-Britannique, les autorités s'inquiètent du fait que la ville de Kamloops, qui accueille les sinistrés, ne soit débordée.

En fin de journée, samedi, sept autres ordres d'évacuation ont été donnés, notamment pour des milliers de résidents de la ville de Williams Lake et de ses environs.

Le directeur du district régio-

nal de Cariboo, Al Richmond, explique que le maire et lui ont pris cette décision parce que les flammes menaçaient de bloquer les routes de sortie. Ils avaient initialement l'intention de diriger les évacués vers la ville de Prince George, au nord, mais les flammes ont gagné cette autoroute, a-t-il précisé. La majorité d'entre eux ont donc trouvé refuge au sud, à Kamloops.

La ville, qui est selon lui surbondée, doit également accueillir les évacués de Loon Lake.

M. Richmond s'inquiète d'excéder la capacité du centre et exhorte tous les résidents qui doivent abandonner leur domicile à appeler la Croix-Rouge.

Le ministre des Transports, Todd Stone, a dit que pas moins de 37 000 personnes étaient hors de leurs maisons

## Kamloops dépassée par les évacués

Les autorités s'inquiètent du fait que la ville de Kamloops, qui accueille les sinistrés, ne soit débordée. La ville, qui est déjà bondée selon le directeur du district régional de Cariboo, Al Richmond, doit également accueillir les évacués de Loon Lake. Par communiqué, le centre des opérations d'urgence de l'Okanagan a précisé que les résidents de 657 autres maisons devaient aussi être prêts à évacuer si les conditions changeaient. Samedi, le service d'incendies de forêt de la province a rapporté que 161 feux faisaient toujours rage, dont 14 qui menaçaient directement des régions habitées.

dimanche. « Nous allons traverser ceci. Nous sommes résilients », a-t-il lancé au cours d'une téléconférence.

L'état d'urgence pourrait demeurer en vigueur pendant plusieurs semaines, a ajouté le ministre.

Le responsable de l'informa-

tion du Service de lutte contre les incendies de forêt de la province, Kevin Skrepnek, a rapporté que plus de 160 incendies faisaient toujours rage en Colombie-Britannique, dont 16 qui se sont déclenchés samedi.

La Presse canadienne

MARYAM MIRZAKHANI 1977-2017

## Disparition de la « reine des mathématiques »

Médias iraniens et confrères américains saluent la mémoire de la première et seule femme à ce jour à avoir décroché la médaille Fields, la plus prestigieuse des récompenses en mathématiques.

Maryam Mirzakhani, mathématicienne iranienne et première femme lauréate de la médaille Fields, s'est effacée samedi à l'âge de 40 ans dans un hôpital américain. D'après l'Université de Stanford, où elle enseignait, elle est morte « après une longue bataille contre le cancer ».

Née en 1977, Mirzakhani était une spécialiste de la géométrie des formes inhabituelles. Elle avait découvert de nouvelles façons de calculer les volumes d'objets avec des surfaces hyperboliques, comme une selle de cheval. « Malgré la nature hautement théorique de son travail, il a des applications en physique, en mécanique quantique et dans d'autres disciplines hors des mathématiques », souligne Stanford News, le journal de l'université californienne.

« Dotée d'une parfaite connaissance d'un éventail très divers de techniques mathématiques et de cultures mathématiques disparates, elle maîtrise une rare combinaison de capacités techniques, d'ambition audacieuse et de profonde curiosité », écrivait le Congrès international des mathématiciens (ICM) en annonçant l'attribution de la médaille Fields à Maryam Mirzakhani en août 2014. Elle a été la première femme lauréate de ce « prix Nobel » des mathématiques, la plus prestigieuse récompense dans cette discipline attribuée depuis 1936 à des mathématiciens de moins de 40 ans. Elle reste d'ailleurs, à ce jour, la seule femme à l'avoir décrochée.

« C'est un grand honneur et je serai heureuse si cela encourage de jeunes femmes scientifiques et mathématiciennes », avait alors réagi Maryam Mirzakhani. « Je suis convaincue que de nombreuses autres femmes recevront ce type de récompense dans les prochaines années. »

## « Chef-d'œuvre »

Enfant, Maryam Mirzakhani rêvait d'être écrivain, mais la fièvre des chiffres et des équations l'a prise au collège pour ne plus la quitter. « C'est amusant, c'est comme faire un puzzle ou résoudre une énigme policière », assurait celle qui se fit remarquer lorsque, adolescente, elle remporta les olympiades internationales des mathématiques deux années de suite, en 1994 et en 1995, avec un score parfait à l'issue de la seconde édition.

D'après Hassan Rohani, Maryam Mirzakhani a « fait résonner le nom de l'Iran dans les sphères scientifiques du monde entier »

Alors que l'Iran et les États-Unis rompaient en 1980 leurs relations diplomatiques, Maryam Mirzakhani a quitté son pays pour l'université américaine de Harvard. Elle y a décroché un doctorat en 2004 avec une thèse qualifiée de « chef-d'œuvre » par Stanford News. « La plupart des mathématiciens ne produiront jamais quelque chose d'aussi bon [...] Et elle l'a fait dès sa thèse », avait salué à l'époque un professeur de mathématiques de l'Université de Chi-

cago, Benson Farb.

Elle était ensuite partie enseigner à l'Université de Princeton avant de rejoindre Stanford.

## Des hommages en Iran...

La plupart des journaux iraniens ont publié en une ce week-end de grandes photos de Maryam Mirzakhani, y compris sans voile, pour saluer sa mémoire. En Iran, toutes les femmes doivent porter le voile pour couvrir leur chevelure et les médias ne publient habituellement pas de photo de femmes iraniennes non voilées.

« La génie de la mathématique a cédé devant la puissance de la mort », titre le quotidien conservateur Hamshahri, qui a fait tomber le voile. C'est aussi le cas du quotidien économique Donayeh Eghtessad, qui annonce: « Départ final de la reine des mathématiques ». Le président Hassan Rohani avait publié dès hier une photo de la mathématicienne non voilée sur son compte Instagram en déplorant sa « triste disparition ».

D'après Hassan Rohani, Maryam Mirzakhani a « fait résonner le nom de l'Iran dans les sphères scientifiques du monde entier et marqué un tournant pour montrer que les femmes iraniennes et les jeunes veulent parvenir aux sommets de la gloire ».

Le quotidien Hafe Sobh rappelle qu'il y a vingt ans, la mathématicienne avait échappé à la mort. Elle se trouvait dans un autobus qui ramenait des étudiants en mathématique de l'Université Sharif de Téhéran, la plus prestigieuse du pays, d'une conférence sur cette discipline organisée en province.



Née en 1977 à Téhéran, Maryam Mirzakhani est la seule femme à avoir remporté la prestigieuse médaille Fields.

À l'époque, sept des meilleurs étudiants de l'université avaient trouvé la mort dans l'accident, écrit le journal, rappelant que la presse avait qualifié le jour de l'accident de « mardi noir ». « Elle a rejoint ses sept camarades », ajoute le quotidien. « Tout le monde espérait que la génie de la mathématique [...] échapperait une nouvelle fois à la mort comme elle l'avait fait il y a vingt ans. »

## ... et aux États-Unis

« Maryam est partie bien trop tôt, mais son influence restera vivante à travers les milliers de femmes qu'elle a encouragées sur la voie des maths et des sciences », a déclaré le président de Stanford, Marc Tessier-Lavigne. Le Stanford News a salué la mémoire d'une mathématicienne « ambitieuse, déterminée et intrépide face aux problèmes auxquels d'autres ne voulaient pas, ou ne pouvaient pas, s'attaquer ».

« Une lumière s'est éteinte aujourd'hui. Cela me brise le cœur... partie bien trop tôt », a écrit sur les réseaux sociaux un ami, Firouz Michael Naderi, scientifique américano-iranien et ancien de la Nasa.

Selon le Stanford News, la « méthode de travail préférée » de Maryam Mirzakhani « pour résoudre un problème était de griffonner sur de grandes feuilles de papier blanc, en annotant ses formules autour de ses dessins. Sa petite fille décrivait sa mère au travail en disant qu'elle "peignait" ».

avec l'Agence France-Presse Libération

LÉGALISATION DU CANNABIS

## D'autres acteurs flairent la bonne affaire

Les Producteurs en serre du Québec (PSQ) espèrent être en mesure d'obtenir leur part du gâteau si le projet de légalisation du cannabis arrive bel et bien à son terme au Canada.

Au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2018, Ottawa entend permettre aux adultes de se procurer en toute légalité des quantités limitées de cette drogue.

D'ici là, le président des PSQ, André Mousseau, a la ferme intention de faire des pieds et des mains pour convaincre la classe politique que ses membres pourraient contribuer à répondre aux demandes des futurs consommateurs.

Il reconnaît sans ambages que la pente à gravir s'annonce abrupte, puisque les producteurs en serre du Québec n'ont pas encore reçu « un quelconque acquiescement [gouvernemental] face à cette proposition ».

Il ajoute que si les PSQ finissent par obtenir l'autorisation de se lancer dans la culture du cannabis, ils seront doublement gagnants.

Selon M. Mousseau, si ce scénario se concrétise, ils pourront arrondir leurs fins de mois et avoir ainsi les moyens de développer leurs entreprises.

Il soutient que pour que les producteurs en serre du Québec soient en mesure de livrer la marchandise, il faudrait toutefois qu'ils puissent disposer d'une période de planification.

« Peu importe la plante produite, il est nécessaire de déterminer comment la gérer, comment la traiter, comment éviter d'avoir des problèmes liés aux insectes et aux maladies », énumère-t-il.

Pour réaliser cet apprentissage et pour adapter leurs installations, les PSQ auraient également besoin d'être rapidement fixés par rapport aux paramètres devant éventuellement permettre d'encadrer la culture du cannabis.

La Presse canadienne

## Assurance-emploi : les libéraux tentent de pallier les dépassements de coûts

Ottawa — Le gouvernement de Justin Trudeau tente de trouver des moyens pour contrer les dépassements budgétaires du programme fédéral visant à venir en aide aux travailleurs de régions du pays dont l'économie pâtit. Les dépenses du programme atteignent désormais 1,3 milliard. Le gouvernement estimait que seulement 235 000 personnes allaient avoir recours aux prestations d'assurance-emploi pendant des semaines additionnelles au moment où ils ont dévoilé leur mesure, l'an dernier. Le programme vise à aider les travailleurs de 15 régions aux prises avec des taux de chômage tenaces. On estimait qu'il allait en coûter 827,4 millions entre avril 2016 et mars 2019. Or, déjà en date du 9 juin, Emploi et Développement social Canada indiquait avoir dépensé près de 1,31 milliard en semaines supplémentaires avec prestations d'assurance-emploi pour 317 261 demandeurs. Les statistiques de dépenses pourraient encore changer alors que les responsables reçoivent quelques dernières demandes avant la date butoir, le week-end prochain, pour être admissibles au programme.

La Presse canadienne

# SOCIÉTÉ



JEFF PACHOUD AGENCE FRANCE-PRESSE

Les animaux détaillés dessinés sur les murs de la grotte Chauvet fascinent encore les curieux et les chercheurs, mais nul ne pensait que ceux-ci avaient un pouvoir sonore.

## Les archéologues acoustiques

### Les échos, ces révélateurs de secrets préhistoriques

L'archéo-acoustique, discipline qui s'intéresse aux résonances de lieux archéologiques, permet des découvertes majeures, expliquant notamment la présence de peintures rupestres vieilles de 5000 ans.

VIRGINIE NUSSBAUM

À l'image des taureaux de Lascaux et de leurs charbonneuses volutes, ou du grand ours vermillon qui habite la grotte Chauvet, les peintures rupestres continuent de fasciner le grand public et d'obséder les archéologues. Aujourd'hui encore, ils sont nombreux à vouloir percer le secret de ces empreintes d'histoire en les auscultant de près, décryptant leurs formes, leurs couleurs, mais aussi... en les écoutant.

Parmi eux, il y a Margarita Díaz-Andreu, professeure à l'Institution catalane de recherche et études avancées (ICREA) et son équipe, dont les recherches sur la falaise de Baume Brune, dans le Vaucluse, ont été publiées fin juin. Cette paroi rocheuse, qui s'étend sur un kilomètre, est creusée par plus de 40 cavités naturelles dont une dizaine abrite des peintures vieilles de

5000 ans. Un paysage de pierre majestueux que la chercheuse a truffé de micros, afin d'en capter les échos. L'objectif de son projet, soutenu par des fonds européens: explorer le lien entre l'acoustique du lieu et ses mystérieux graffiti.

**Des oreilles fines**

Le son étant par essence insaisissable, Margarita Díaz-Andreu et ses collègues ont dû développer une technique rigoureuse pour le capturer. À l'extérieur de chaque abri rocheux, on fait éclater un ballon, le claquant venant se répercuter dans la niche. Un ensemble de microphones enregistre alors l'intensité de l'écho tandis qu'une caméra 360° retrace son chemin, telle une bulle se déplaçant dans l'espace.

Après plusieurs mois d'analyse, les résultats sont sans équivoque: les cavités décorées sont celles qui produisent l'écho le plus puissant. Et ce

n'est pas tout. L'emplacement des peintures correspond à l'endroit précis où le son vient percuter la roche.

Ainsi, les communautés néolithiques avaient l'oreille fine. Mais que pouvait bien signifier la résonance pour ces chasseurs-cueilleurs du sud-est de la France? «*Ils croyaient vraisemblablement que des esprits résidaient dans la pierre*», répond Margarita Díaz-Andreu. L'écho

**Cette fouille par le son, qui apporte aux chercheurs des enseignements tangibles sur le passé, a son nom: l'archéo-acoustique**

représentait donc leurs voix, et les cavités des lieux sacrés où se déroulaient des cérémonies spirituelles, voire, selon certains anthropologues, des portails par lesquels l'esprit pénétrait dans la montagne.»

**Tambour en main**

Donnée invisible au premier abord, l'acoustique devient ici centrale pour comprendre les activités sociales et religieuses de la préhistoire. Une prédominance de la résonance qui l'on

retrouve d'ailleurs au fil des siècles. «*Dans les églises gothiques, le chant des moines résonnait aussi de manière particulière. Tout comme dans nos cathédrales, faites pour que les notes de l'orgue y tourbillonnent. Inconsciemment, ces sonorités nous ont toujours inspiré de la piété*», analyse la chercheuse.

Si les peintures de la Baume Brune prennent des formes abstraites ou arborescentes,

rond dans la main. Il pourrait s'agir d'un tambour, utilisé pour produire un rythme monocorde et régulier se réverbérant contre la falaise. «*Le son de cet instrument est court, sec et particulièrement bien repris par l'écho. Cela donne réellement l'impression que l'on dialogue avec la pierre*», indique Riita Rainio, dont les conclusions acoustiques rejoignent celles de ses homologues espagnols.

Cette fouille par le son, qui apporte aux chercheurs des enseignements tangibles sur le passé, a son nom: l'archéo-acoustique. Une branche multidisciplinaire encore peu enseignée en Suisse, mais qui se popularise au-delà de nos frontières. «*Outre la manière dont les hommes chassaient et survivaient, nous nous intéressons de plus en plus à leur perception sensorielle du monde*», constate Riita Rainio.

Bien que le terme ne soit vraiment apparu qu'en 2003, à l'occasion de la première réunion scientifique sur le sujet organisé à l'Université de Cambridge, l'archéo-acoustique fait ses débuts dès les an-

nées 1980, alors que le Français Légor Reznikoff se plonge dans l'univers sonore des grottes en Ariège.

Depuis, d'autres se sont mis au diapason en sondant de multiples sites, à l'instar du célèbre Stonehenge, où l'on dit des monolithes qu'ils ont été conçus légèrement concaves de manière à réfléchir le son. Mais il ne s'agit pas uniquement de pierres brutes. «*Les Romains ont construit le Colisée de façon à ce que les cris de la foule en ressortent amplifiés*», souligne Linda Eneix, présidente de la fondation américaine OTS qui soutient les recherches archéo-acoustiques, auxquelles elle consacra notamment une conférence internationale en octobre.

Linda Eneix plaide même pour une collaboration avec des neurophysiologistes, afin de comprendre la manière dont les sons ont influencé le développement du cerveau humain. «*Aujourd'hui, nous vivons dans un monde de bruit permanent. Mais le passé, lui, est tout sauf silencieux.*»

Le Temps

ENVIRONNEMENT

## Apprendre à vivre avec la multiplication des feux de forêt

ISABELLE BURGUN

Tandis que l'est du Canada connaît de fréquentes pluies, le Nord-Ouest canadien brûle: l'état d'urgence a été décrété en Colombie-Britannique alors que près de 220 feux de forêt ont forcé l'évacuation de plus de 10 000 personnes.

La province enregistre par ailleurs une vague de chaleur et de sécheresse exceptionnelle, ce qui a pour effet d'aggraver la situation. La Californie, aux États-Unis, qui connaît des records de températures — 50 °C à Palm Springs, vendredi dernier — est aussi aux prises avec des feux de forêt. Plus de 2000 pompiers s'activent actuellement à les combattre.

Les feux de forêt alarment évidemment les autorités, mais interpellent également les scientifiques, qui tentent de minimiser les impacts et d'améliorer l'adaptation des populations aux changements climatiques, qui permettent à ces feux de proliférer.

**Inspiration aborigène**

Dans un article du magazine *New Scientist*, David Bowman, chercheur en écologie de l'Université de la Tasmanie, propose de regarder du côté des aborigènes australiens, qui ont traditionnellement domestiqué les feux de forêt, pour apprendre à mieux les contrôler.

Alors qu'aux États-Unis certaines stratégies destinées à limiter les feux de forêt peuvent provoquer elles-mêmes des incendies — par exemple, celui de North Fork, déclenché en 2012 par le Service des forêts de l'État du Colo-

rado, qui avait entraîné la destruction de vingt habitations et la mort de trois résidents —, les feux déclenchés par les aborigènes australiens sont de faible intensité et de petite taille, alternant des zones récemment brûlées ou non.

Amorcée afin de faire de la place à leurs habitations, de chasser les proies ou de régénérer des portions de prairie, la gestion des feux par les aborigènes présente deux avantages: elle réduit le risque de feux incontrôlés et diminue la taille des feux allumés par la foudre en limitant de façon draconienne les portions capables de s'enflammer lors des orages.

Ces pratiques peuvent aussi s'adapter aux saisons, à la végétation et à la surface à brûler. Elles préservent la canopée, réduisent la quantité d'herbes inflammables et augmentent la biodiversité grâce à la présence de différents écosystèmes où prolifèrent divers animaux et plantes. Le peuple Kuneï de la terre d'Arnhem, dans les territoires du Nord australien, opère ainsi de petits brûlis sur les lignes de drainage afin de promouvoir l'habitat des kangourous.

Cette gestion proactive des feux constitue un héritage collectif qui pourrait être transmis et adapté en fonction des divers environnements, avance le chercheur. Il est actuellement en train de modéliser ces connaissances pour un projet de prévention des incendies, à Hawaï, qui profiterait à des gestionnaires américains.

Alors que les changements climatiques mettent de plus en plus à risque de grandes portions de territoire, le savoir ancestral pourrait être l'une des armes les plus efficaces pour combat-

tre les feux de forêt, conclut le chercheur.

Les feux de forêt consomment la végétation depuis qu'elle colonise la Terre. Ils jouent un rôle crucial, mais souvent ignoré dans la vie des écosystèmes, en permettant par exemple aux graines des séquoias géants de germer après leur passage.

Quatre causes naturelles majeures sont montrées du doigt lorsque survient un feu de forêt: les éclairs, les éruptions volcaniques, les étincelles liées à la chute de pierre et la combustion spontanée. Les vagues de chaleur, la sécheresse et les cycles climatiques tels qu'El Niño et les modèles météorologiques régionaux augmentent considérablement les risques de feux et influencent le comportement de ceux-ci.

**Un climat qui change**

Au Canada, 8000 feux surviennent annuellement et provoquent la destruction de plus de 2 millions d'hectares. La foudre serait à l'origine de la moitié de ces brasiers et de 85% des surfaces brûlées, sauf au Québec, où 75% des feux découleraient d'une activité humaine.

Depuis le milieu des années 1980, la fonte des neiges, plus hâtive en raison du réchauffement climatique, contribue à l'augmentation et à la sévérité de la saison des feux de forêt dans l'ouest des États-Unis. En relâchant une grande quantité de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, les feux de forêt contribuent aussi aux changements climatiques.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a livré, il y a cinq ans, une étude dont les conclusions dé-



JAE C. HONG ASSOCIATED PRESS

Des pompiers tentent de maîtriser les flammes, près du parc Yosemite, en Californie.

montraient que les incendies majeurs devraient se multiplier dans l'ouest des États-Unis et du Canada.

Agence Science-Presse

# ÉDITORIAL

## TUNISIE

### Appel à d'autres révolutions

Comment va la Tunisie, berceau des printemps arabes? Six ans après la révolution qui a chassé du pouvoir le dictateur Zine el-Abidine Ben Ali, le pays est aux prises avec la corruption, un cancer qui, loin d'avoir disparu, s'est généralisé. Le premier ministre, Youssef Chahed, s'est engagé à prendre le taureau par les cornes — un pas dans la bonne direction. «C'est soit la Tunisie, soit la corruption», affirme-t-il. Le défi pour la jeune démocratie tunisienne est de parvenir à poursuivre sa révolution.



Il y a eu la révolution, mais rien n'a changé à ma connaissance. » Propos d'Imed Trabelsi, membre de la belle-famille de Ben Ali, qui a tenu le pouvoir pendant 23 ans. En mai, l'ex-homme d'affaires de 42 ans a témoigné, à la surprise générale, devant l'Instance vérité et dignité, par l'intermédiaire d'un enregistrement vidéo depuis la prison où il purge une peine de plus de cent ans pour corruption. À la surprise générale parce que, pour la première fois, un membre du cercle familial du dictateur décrivait ouvertement comment il avait construit son empire en soudoyant les journalistes et en utilisant ses connexions présidentielles pour monopoliser des marchés d'importation et contourner les lois.

D'autres crapules ont manifestement pris le relais.

Car le fait est que le fléau de la corruption s'est répandu depuis la chute de Ben Ali. Hier chassée d'une coterie, la corruption s'est démocratisée depuis six ans, pour dire les choses avec ironie, au point que le risque existe de «voir la Tunisie devenir un État mafieux», met en garde Chawki Tabib, président de l'Instance nationale de lutte contre la corruption (INLUCC).



GUY TAILLEFER

Sur papier, la Tunisie s'est dotée d'un important arsenal juridique anticorruption. Selon l'International Crisis Group, relève le journal *Libération*, la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, adoptée en décembre 2016, «est en phase avec les résolutions de la Convention des Nations unies contre la corruption». Après quoi, fin février, le gouvernement a fait voter au Parlement une «loi de dénonciation» protégeant les lanceurs d'alertes. Dispositions majeures, soit, mais seulement sur papier dans une large mesure, comme les budgets alloués à la lutte anticorruption sont limités et que la confiance de la population dans l'intégrité du processus l'est tout autant.

À 41 ans, Youssef Chahed, plus jeune premier ministre de l'histoire tunisienne, a au moins le mérite de ne pas faire carrément l'autruche. Il paraît conscient de la gangrène de la corruption qui menace dangereusement la jeune démocratie tunisienne. Et semble prêt à agir, du moins jusqu'à un certain point. Fin mai, dans un geste sans précédent, il a cautionné un impressionnant coup de filet qui a donné lieu à l'arrestation d'une quinzaine d'hommes d'affaires et de cadres de l'administration soupçonnés d'activités de contrebande.

Il trouve certainement intérêt à lancer cette cabale anticorruption. Si cette offensive fait des nerveux dans la classe politique, elle fait grimper sa cote de popularité dans l'opinion publique. La vie politique post-dictature en Tunisie est tumultueuse. M. Chahed est son sixième premier ministre depuis 2011. Il fait nécessairement le calcul, risqué, que sa cabale lui garantisse une certaine longévité.

La question est cependant de savoir dans quelle mesure il s'attaque aux réseaux profonds de corruption. «C'est peu dire que le chef du gouvernement avance en terrain miné. Sa principale faiblesse est que l'offensive s'avère, à ce stade, limitée», écrit Frédéric Bobin, correspondant du *Monde* à Tunis. Elle s'attaque avant tout aux «entrepreneurs émergents», ceux qui ont fait fortune sur le dos de l'affaiblissement de l'État depuis la révolution. «Mais aucune figure de l'élite traditionnelle n'a pour l'instant été inquiétée». Ou si peu. Or, «il y a tout un système hérité de Ben Ali à démanteler», plaide M. Tabib, de l'INLUCC.

À défaut, la révolution restera forcément incomplète. Et pendant que la corruption continuera de détruire l'économie, la colère sociale continuera de monter face à ce nouvel État démocratique qui n'arrive pas à tenir ses promesses d'emplois et de développement — ainsi qu'en témoigne l'ample mouvement de jeunes chômeurs («On demande juste du travail», clamaient-ils) qui a balayé au printemps le sud du pays, comme en écho aux grandes manifestations de jeunes Marocains qui secouent le Rif voisin depuis des mois...

C'est au demeurant une révolution dont on peut difficilement attendre de la petite Tunisie qu'elle la fasse seule, tant il devient clair que les enjeux de corruption sont interreliés et que les complicités sont internationales.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES  
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN  
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN  
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN  
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER  
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS  
 Adjoint PAUL CAUCHON, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



## LETTRES

### Macron n'a pas joué la carte anti-Trump !

Avec l'accueil chaleureux qui a été accordé à Donald Trump à Paris par Emmanuel Macron à l'occasion de la fête nationale des Français du 14 juillet, force est de constater que le nouveau président de la République française a joué de prudence. Et il a évoqué le rôle primordial qu'ont joué les États-Unis aux côtés de la France lors de Première Guerre mondiale.

Et on pourrait en déduire que le président français a voulu prendre Trump par les sentiments afin de l'amener sur le terrain glissant de l'Accord de Paris sur le climat et lui rappeler son importance, mais sans trop le contrarier. Et ainsi l'inviter à réfléchir aux conséquences du retrait des États-Unis dudit Accord.

En ne jouant pas la carte anti-Trump et en le recevant chez lui à Paris avec les grands honneurs, Emmanuel Macron nous a démontré que, malgré le fait qu'il soit le plus jeune président élu de l'histoire de la France, il démontre une certaine maturité et se veut un fin stratège.

Peu importe ce qu'il peut bien penser personnellement de Trump, Macron a été très «gentleman», et ce, avec grande classe, sachant très bien que le monde entier le regardait et que les États-Uniens l'avaient à l'œil.

Son attitude était celle qu'il fallait adop-

ter. Malgré l'impopularité de Trump, la France a tout intérêt à avoir les États-Unis de son côté, comme le pays allié qu'il a toujours été. Et ça, Emmanuel Macron le sait fort bien.

Yvan Giguère  
 Saguenay, le 16 juillet 2017

### Charité et dépolitisation de la pauvreté

Si l'enfer est pavé de bonnes intentions comme le prétend le dicton, il serait possible d'en donner une illustration très concrète en affirmant que la pauvreté est pavée de charité. Car c'est malheureusement ce que la charité produit comme effet: maintenir l'état de fait dans lequel la pauvreté est une situation habituelle pour une bonne partie du genre humain.

Cela s'explique d'abord par le fait que la charité est porteuse d'une discrimination évidente: les bénéficiaires d'aide sont choisis par les personnes charitables. Or, cela a pour effet notable de faire surgir des critères de sélection particulièrement violents: la personne a-t-elle l'allure d'un «drogué», d'une alcoolique ou d'une prostituée? Que va-t-elle faire avec cet argent? Se le mettre dans les veines ou bien s'acheter à manger? L'exposition au jugement d'autrui et l'apprentissage de l'humilité par l'humiliation font le quotidien des gens vivant en situation d'extrême pauvreté. La conséquence de cette discrimination est que les «bons pauvres» reçoivent la cagnotte, alors que ceux et

celles qui ne correspondent pas à cet idéal ne reçoivent en guise de charité qu'une poignée de mépris.

Ensuite, ce qui discrédite la charité dans sa quête de résolution du problème de la pauvreté est sa façon de dépolitiser l'enjeu. Le fait d'écarter les intermédiaires étatiques au profit d'actes charitables individuels a pour effet de mettre en veille tout le questionnement sur la production sociale de la pauvreté. Pire, l'idéologie véhiculée par nombre de chantres de la charité serait celle des choix et du hasard: les pauvres seraient des personnes qui auraient fait de mauvais choix ou bien des personnes que le hasard aurait placées dans cette situation. Ce mirage du libre arbitre et le fait de voir la pauvreté comme autre chose qu'un choix social jouent pour beaucoup dans l'aveuglement face aux inégalités dans la répartition des richesses tant au niveau national qu'international.

Que l'on comprenne bien l'idée derrière le présent texte: il ne s'agit pas d'un plaidoyer encourageant à cesser les actes de charité. Au contraire, ceux-ci s'avèrent nécessaires pour faire face à l'urgence dans laquelle se trouve une bonne partie de l'humanité. Néanmoins, il faut savoir que ce n'est qu'une mesure provisoire largement insuffisante et qu'il est impératif de politiser l'enjeu de la pauvreté et des inégalités économiques. La pauvreté est un mal absurde au XXI<sup>e</sup> siècle.

William Fortier  
 Sherbrooke, le 14 juillet 2017

## LIBRE OPINION

### Rêvons ensemble Montréal

COLLECTIF DES AMBASSADRICES ET AMBASSADEURS DE #JEUNESSE375MTL

En cette année du 375<sup>e</sup> anniversaire de la métropole, Montréal nous a offert une chance unique: recueillir et amplifier la voix de la jeunesse en prévision de son 400<sup>e</sup> anniversaire. Car si Montréal a aujourd'hui toutes les raisons de célébrer sa vivacité, elle se doit aussi de profiter de ce moment pour se remettre en question, s'améliorer et préparer son avenir. Voir loin, au-delà de l'horizon immédiat, nous a permis de saisir tout le potentiel de Montréal pour en faire une ville adaptée aux besoins et aux ambitions exprimés par les jeunes qui l'habitent.

Depuis plusieurs mois, nous avons, avec le soutien du Forum jeunesse de l'île de Montréal et de nombreux partenaires, sillonné le territoire de Montréal afin d'aller à la rencontre de jeunes qui, s'ils n'ont pas tous le droit de vote, ne sont pas moins de fiers citoyens et citoyennes de cette ville. Que ce soit dans les cours d'école, dans les ruelles, dans un gymnase après un match de basketball ou dans une maison des jeunes, de vive voix ou sur Internet, nous avons eu le privilège d'échanger avec des centaines de jeunes Montréalaises et Montréalais.

Au total, ce n'est pas une, mais bien quarante-

cinq consultations que nous avons organisées. Cette démarche participative destinée aux jeunes Montréalaises et Montréalais âgés de 12 à 30 ans, la plus vaste à ce jour, nous a permis de constater à quel point nous avions des idées et des rêves en commun, peu importe notre arrondissement, peu importe nos origines.

#### De l'ambition

De cette démarche ont émergé 25 rêves qui font une large place à la démocratie, à la diversité et au développement. Qu'il soit question du vélo comme mode de vie, de ville intelligente, de la diversité sexuelle, du rayonnement international ou de la démocratie par, pour et avec les jeunes, chacun de ces rêves et les mesures nécessaires pour leur donner vie sont marqués par une même attitude face à l'avenir.

La nouvelle génération a de l'ambition pour la métropole du Québec. Ni le cynisme ambiant ni même les contraintes techniques n'ont atteint la confiance des jeunes Montréalais. Bien au contraire, retrousser ses manches et imaginer ici un avenir prometteur pour une communauté qui est la nôtre est une constante auprès de ces jeunes. Pour préparer ce 400<sup>e</sup> anniversaire, il ne doit pas y avoir de défis insurmontables pour Montréal, ville de tous les possibles! Peu importe le domaine d'intervention, peu

importe les jeunes consultés, le besoin de passer à l'action a été omniprésent tout au long de cette démarche. Cette génération veut à la fois faire entendre sa voix et mettre la main à la pâte. Les jeunes veulent, par exemple, que les institutions s'ouvrent, qu'on tienne compte de leurs besoins dans l'aménagement de leurs quartiers, que les écoles soient branchées à l'international, qu'on leur donne accès aux ressources cruciales pour développer leur entreprise et qu'on porte ces succès sur toute la planète.

Ces jeunes veulent concevoir, construire, coder, designer, expérimenter et surtout contribuer. Pour nous, cela signifie qu'il faut se risquer à imaginer une autre forme d'engagement jeunesse. Tant le présent que l'avenir doivent appuyer le développement des politiques publiques, peu importe les paliers, sur une participation réelle et active de toutes les générations. Le Montréal de demain se développera en s'appuyant sur l'énergie d'aujourd'hui.

Alors que notre mandat d'ambassadrices et d'ambassadeurs s'achève, nous savons que les graines de l'engagement qui ont été semées durant cette consultation vont continuer de prendre racine. Avec l'aide de la Ville de Montréal, de Concertation Montréal, du Forum jeunesse de l'île de Montréal et de ses 18 partenaires, nous avons vécu une expérience unique.

Comme d'autres générations avant nous, nous avons le privilège de rêver Montréal.

Comme d'autres générations, nous savons que ces rêves ne prendront forme que si et seulement si nous sommes plusieurs à avoir cette même ambition. Bien plus qu'une consultation, #Jeunesse375Mtl est une invitation à rêver ensemble Montréal et à passer à l'action. L'avenir s'annonce inspirant.



Les ambassadrices et ambassadeurs de #Jeunesse375Mtl: Agathe Plez (Outremont), Angelo Molhem (Verdun), Anissa Capilnean (Anjou), Anne Xuan-Lan Nguyen (Ville-Marie), Ben Lumière (LaSalle), Céline Juppeau (Le Plateau-Mont-Royal), Daphné-Anne Takpanie (Rosemont-La Petite-Patrie), Ernest Edmond Jr. (Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles), Houda Rachdaoui (Saint-Léonard), Ikram Mecheri (Le Sud-Ouest), Kharoll-Ann Souffrant (Pierrefonds-Roxboro), Mada Liyouy (Ahuntsic-Cartierville), Marc-André Ross (Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension), Martin Sorto-Ventura (Montréal-Nord), Maude Massicotte (Mercier-Hochelaga-Maisonneuve), Nizar El Barqaoui (Saint-Laurent), Philippe Boucher (L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève), Taharima Habib (Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce) et Younes Boukala (Lachine).

## IDÉES

## La mort présumée du Canada français

RICKY G. RICHARD

Québec

En novembre 1967, à l'occasion des États généraux du Canada français, il s'est opéré une rupture profonde entre la perception québécoise du destin national du Canada français et celle qui était toujours vivante ailleurs au pays.

Au lieu de faire la synthèse des études qui analysent la scission identitaire, proposons une métaphore. Du point de vue de l'Acadie, de l'Ontario français et d'ailleurs, c'est comme si leur grand frère les abandonnait. Tandis que le Québec et le monde entier fêtaient Expo 67, bien des Canadiens français amoraient un long deuil identitaire. Ceux-ci ont dû s'accommoder de l'absence d'une figure importante de leur imaginaire collectif.

Pourquoi le Québec doit-il s'affirmer sans nous? se demandent plusieurs Canadiens français. En 1971, il y avait 5,8 millions de personnes de langue maternelle française au Canada, représentant 26,9% de la population du pays. Parmi celles-ci, 926 000 ne résidaient pas au Québec. Ainsi, 85% des francophones de l'époque, installés au Québec, disaient essentiellement à leurs frères et sœurs de se débrouiller tout seuls.

## Rupture identitaire

Quelle a été l'incidence de l'échec des États généraux d'avaliser une vision pancanadienne du développement national? Comme bien des crises ou ruptures historiques, cet épisode a eu des effets inattendus. Il a notamment accéléré le développement identitaire de la francophonie canadienne.

Deux processus complémentaires ont renforcé ce que d'autres ont nommé la «provincialisant» des identités. D'une part, il y avait l'émergence de l'État-providence canadien, le débat constitutionnel et le malaise québécois de vivre au sein de la fédération canadienne. D'autre part, et plus fondamentalement, les francophones se sont pris en main et ont continué à construire leurs identités sur les cendres du Canada français.

Si l'image malheureuse des «cadavres encore chauds» prononcée par Yves Beauchemin a été tant critiquée, il faut reconnaître qu'il avait probablement raison: l'identité canadienne-française était moribonde depuis 1967. Mais, et la distinction est fondamentale, la fin présumée de l'idée du Canada français ne signifiait pas pour autant la mort des Canadiens français: ces femmes et ces hommes qui voulaient vivre en français ailleurs qu'au Québec.

Beauchemin et d'autres ignoraient la longue histoire de résilience des identités francophones au Canada. Celles-ci, historiquement constituées autour de la paroisse catholique, étaient profondément attachées à leurs origines. Ces francophones vivaient à côté des «Anglais» et s'en accommodaient tant bien que mal.

Ils étaient aussi habitués à vivre en marge des institutions politiques et n'étaient pas près de perdre leurs identités. Rappelons-nous que l'école laïque ou publique au Canada est généralement apparue après 1970, ayant été auparavant l'œuvre magistrale de congrégations religieuses qui éduquaient ces petits Canadiens français catholiques.

## Exceptionnalisme québécois

Pour animer la vie quotidienne, les francophones ont dû aménager ou créer des réseaux et des associations qui devenaient les lieux pri-

vilégiés d'expression identitaire. Les bâtisseuses et bâtisseurs ont aussi créé des symboles identitaires, raconté l'histoire et amorcé la lente définition collective de leur identité.

Les Canadiens français, hormis les Québécois, sont progressivement devenus des «francophones». Leur horizon identitaire n'est plus la paroisse, mais plutôt le cadre provincial ou même fédéral.

Sur le plan théorique ou conceptuel, une césure épistémologique s'est opérée au cours de la Révolution tranquille. En ce sens, la rupture de 1967 est un aboutissement plus que la naissance du Québec moderne. Depuis lors, la plupart des études du Québec, de son identité, de son nationalisme ou de son affirmation politique ont eu tendance à faire fi de tout ce qui lui était extérieur.

Au moment même où le Québec rejetait l'ascendant ou prenait ses distances du Canada, il s'éloignait délibérément ou inconsciemment de ses frères et sœurs francophones. Tant pis pour vous. Si les Canadiens anglais vous écœurent trop, revenez au Québec, pensaient-ils.

Comme si l'Acadie ou l'Ontario français n'avaient d'existence que dans la filiation familiale ou migratoire provenant du Québec. Cela n'est pas vrai. L'Acadie et Port-Royal furent fondés avant la ville de Québec. De nombreux Canadiens français ont des origines bien lointaines et enracinées sur le territoire qu'ils occupent. Dans l'imaginaire collectif de nombreux Canadiens français, la mère patrie n'est pas le Québec, c'est la France coloniale.

L'exceptionnalisme québécois réfère à un paradoxe. Il s'agit d'un destin collectif particulier fondé sur une histoire dont certains oublient les racines. Conséquemment, la plupart des tentatives d'en extrapoler un projet national civique ou universel fait souvent fi d'autres facteurs, d'autres identités, d'autres territoires ou

d'autres histoires. Alors que bien des Québécois ont conclu à l'échec du Canada, notamment à son incapacité à reconnaître la société distincte, cela ne veut pas dire que chaque francophone ailleurs tire les mêmes conclusions.

## Perte de mémoire

Ce que bien des Québécois oublient, et Ernest Renan l'avait prédit, c'est que la nation canadienne-française s'étendait bien au-delà des frontières de la province de Québec ou du Bas-Canada. Le Canada français, honni par Durham et d'autres, était une vaste agglomération d'identités franco-catholiques qui n'étaient pas sur un territoire contigu.

Cette perte de la mémoire canadienne-française ou de l'idée du Canada français, notamment parmi la nouvelle génération d'intellectuels québécois, a des répercussions sur les savoirs et les idées. En définissant l'affirmation nationale ou souverainiste, plusieurs Québécois oublient leur propre histoire et le tronc commun identitaire du Canada français qui précède la Révolution tranquille ou même la Confédération.

Que l'on veuille l'admettre ou non, les racines nationales ou identitaires du Québec et de la francophonie canadienne sont les mêmes. Il reste une poignée d'intellectuels et d'associations qui font vivre ce Canada français à l'ère contemporaine. Ils cultivent tant bien que mal un arbre que plusieurs admirent, notamment en dehors du Québec.

Le tronc de cet arbre canadien-français, parfois malmené, est fermement planté en sol québécois, mais rappelons-nous aussi que ses racines et ses feuilles s'étendent bel et bien dans tout le Canada.

\*Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que l'auteur et non ses employeurs.

## Adopter pour offrir une famille à un enfant

CLAIRE-MARIE GAGNON

Ex-chargée du cours Intervention et adoption internationale à l'École de travail social de l'UQAM

J'aimerais réagir à un article paru dans *Le Devoir* du 24 juin («Adoption internationale: trouver une famille à un enfant et non l'inverse»). Il y eut certes des irrégularités dans l'adoption internationale, surtout à cause d'intermédiaires qui y ont vu un moyen de s'enrichir.

Dans les années 1980, Human Rights Watch avait dénoncé l'état lamentable dans lequel les enfants d'orphelinat étaient gardés. L'un de ses reportages s'intitulait même «Les mouroirs pour enfants». On y voyait un enfant mourir à petit feu, sans nourriture et sans soins parce que jugé trop fragile...

L'adoption internationale est venue complètement bouleverser cet état de fait. Les enfants abandonnés ont soudainement pris de la valeur. Le désir d'adopter a donné une valeur marchande aux enfants et un marché lucratif d'offre et de demande s'est rapidement installé.

## Machine

Dans les pays d'accueil comme dans les pays d'origine, une grosse machine organisationnelle s'est développée, incluant des professionnels (avocats, notaires, traducteurs, évaluateurs, travailleurs sociaux, psychologues), des fonctionnaires, des services (agences de voyages, hôtels équipés pour de longs séjours avec de jeunes enfants), toute une flopée d'intermédiaires dont le but était de faciliter la réunion enfant-parent. Malheureusement, beaucoup ont présenté une conscience éthique très élastique... Et les délais, les prix, les règlements, les exigences, tout a augmenté pour satisfaire cette énorme bête avide de démontrer son utilité.

À Haïti, comme en Afrique subsaharienne, les enfants étaient emmenés à l'orphelinat par leur famille, qui ne pouvait pas subvenir à leurs besoins. Comme ces refuges peinaient à survivre, ils ont cherché à faire adopter les petits surtout à l'étranger, parce qu'il y a très peu ou pas d'adoptions locales d'enfants non apparentés. À l'exception des fausses adoptions où on va chercher à l'orphelinat des fillettes parfois âgées de 8 ou 9 ans pour en faire des esclaves domestiques (des «restavec» à Haïti).

À cause des dérives observées et du traitement anarchique de l'adoption internationale, 66 États ont participé à La Haye en 1993 à la rédaction de la Convention sur la protection

des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale. Parmi ces pays, plus d'une trentaine étaient des pays d'origine des enfants de l'adoption internationale. Après quatre ans de débats, les pays d'accueil et d'origine ont convenu de quatre grands principes:

**L'intérêt supérieur de l'enfant.** Cet intérêt est souvent avancé dans des litiges parce qu'il peut être interprété selon l'interlocuteur. Pour certains, un enfant battu est mieux dans sa famille biologique et, dans la même logique, on ne doit pas déraciner un enfant de sa culture d'origine. L'enfant doit donc attendre que l'on trouve pour lui le placement idéal selon des critères généalogiques ou culturels sans égard à son besoin fondamental d'être rapidement pris en charge. Pour d'autres, dont le pédiopsychiatre Louis Couture de l'hôpital Douglas à Montréal, il est essentiel de trouver une famille à un enfant le plus rapidement possible après la perte de sa mère parce que le temps joue un rôle primordial dans le développement d'un enfant.

**Le principe de subsidiarité.** Seuls les enfants qui ne trouvent pas de famille pour les adopter à l'interne peuvent être proposés à l'international. Les parents étrangers doivent être la solution de dernier recours. Mais localement, les gens ont des critères d'adoption bien spécifiques qui excluent les plus vulnérables. Dans chaque pays, il y a une longue liste de laissés-pour-compte: les enfants plus âgés, les frères de deux, trois ou quatre frères et sœurs, les enfants avec un handicap physique ou mental, ceux avec des troubles graves de comportement. Ce sont donc ces enfants qui sont proposés à l'international.

Les besoins spéciaux de ces enfants exigent que les adoptants suivent des formations de plus en plus poussées, des cours normalement réservés à des professionnels. Ils doivent sélectionner parmi plus de 50 caractéristiques celles qu'ils accepteraient chez leur futur enfant. Des choix virtuels qui déshumanisent encore plus le processus d'adoption. Mais c'est ce qu'ils doivent accepter pour pouvoir réaliser leur rêve dans des délais raisonnables (tout de même de trois à cinq ans!). Ces choix doivent être bien réfléchis parce que, lorsqu'arrivera enfin l'enfant dans son pays d'accueil, les diagnostics prendront des mois avant d'être posés. Les parents adoptants doivent être bien renseignés et bien équipés pour trouver des ressources en privé parce qu'elles sont inaccessibles au public.

L'adoption a pour but premier de trouver une famille à un enfant, mais il est impératif de tenir compte du désir des adoptants d'avoir un enfant et



ISTOCK

À force de règlements et de nouvelles directives, on a complètement évacué la raison d'exister de l'adoption. On rend les adoptants coupables de vouloir créer une famille avec des enfants qui n'en ont pas.

de rêver cet enfant, en leur laissant le choix du pays d'adoption, de la tranche d'âge, de la teneur des besoins spéciaux, du sexe et d'accepter ou non une fratrie.

Plusieurs enfants proposés à l'adoption autant nationale qu'internationale présentent des défis trop élevés pour pouvoir s'intégrer dans une famille. On aurait pu éviter plusieurs drames en reconnaissant que certains enfants ne peuvent pas être adoptés par une famille. Ce sont de petites bombes à retardement capables de se détruire elles-mêmes en entraînant tous les membres de la famille dans leur chute.

**Le passage obligatoire par des intermédiaires autorisés.** D'un côté, ce peut être une réelle protection parce que l'État peut encadrer leurs pratiques. Par contre, le nombre d'intermédiaires a trop augmenté ces dernières années (surcharge de règlements, attirance vers des profits) et chacun travaille en silo, à sa vitesse. Les résultats sont dévastateurs pour les enfants qui ne sont pris en charge qu'après des mois et des années d'attente.

**La prohibition de profits indus.** Payer 10 000 dollars américains à l'orphelinat plus tous les autres frais qui frô-

lent plusieurs milliers de dollars est inacceptable. D'autant plus que nous savons que les adoptants devront investir énormément d'argent (et de temps) pour accéder aux ressources médicales et paramédicales à l'arrivée de leur enfant. La majorité s'endette pour payer la note. C'est une exploitation éhontée du désir des adoptants de s'occuper d'un enfant en l'intégrant au sein de leur famille.

## Placement

Que la loi québécoise impose l'adoption plénière pour tous les enfants qui sont confiés à des familles au Québec est une protection pour l'enfant. On ne peut pas utiliser un être humain comme un placement. L'adopté doit avoir le choix, après ses 18 ans, de créer ou non des liens avec son pays d'origine, avec sa famille biologique, mais sans aucune obligation légale de subvenir aux besoins de quiconque. L'adoption plénière n'empêche pas le maintien des liens d'attachement, elle ne fait que protéger l'adopté en le rendant libre de faire ses choix.

À force de règlements et de nouvelles directives, on a complètement évacué la raison d'exister de l'adoption. On rend les adoptants coupables

de vouloir créer une famille avec des enfants qui n'en ont pas.

La vision de la très grande majorité des adoptants que j'ai côtoyés au long des trente dernières années n'est pourtant pas humanitaire ou charitable (celle de «sauver» un enfant), mais c'est une vision humaniste, celle de partager sa vie avec un enfant et de l'accueillir au sein de sa famille.

Je comprends que c'est très dur pour un adopté d'avoir toujours ce trou béant dans le cœur, je le comprends d'être révolté qu'on ait choisi de le déraciner, de le confier à une famille loin des siens. Je le comprends de ne pas accepter d'avoir été ce bébé-là! La raison peut difficilement trouver le chemin à travers ses souffrances.

Il faut garder en tête qu'un enfant ne peut pas être élevé en institution, qu'il lui faut une famille pour l'entourer, l'élever, le soigner et l'aimer. Dès qu'un enfant est abandonné, c'est-à-dire sans famille permanente, l'objectif devrait être de le placer le plus rapidement possible dans une autre famille, et ce, dans l'intérêt supérieur et de l'enfant et de sa famille. Il nous faut retrouver le sens premier de l'adoption et lui redonner ses lettres de noblesse... de cœur!

## ACTUALITÉS



« La commission ne parviendra pas aux racines de la violence systémique. Je ne vois pas comment elle pourrait y parvenir. »

L'ex-commissaire Marilyn Poitras

## FEMMES

SUITE DE LA PAGE 1

qu'elle pourra satisfaire les attentes de certains.

« Si l'objectif est de mener des audiences et d'entendre des familles raconter leurs histoires, ce ne sera pas un échec. Le système de justice, les commissions et les enquêtes sont conçus pour atteindre certains objectifs et s'ils les atteignent, personne ne sera déçu. [...] Mais [la commission] ne parviendra pas aux racines de la violence systémique. Je ne vois pas comment elle pourrait y parvenir », a-t-elle souligné.

L'ancienne commissaire critique le modèle de la commission, qu'elle qualifie de « traditionnel ». À la place d'audiences de consultations, elle aurait préféré que les commissaires se déplacent directement dans les communautés, qu'elles soient en milieu rural, urbain ou encore isolé.

« Nous avons fait des études, nous avons fait des recherches, nous avons visité et observé des Autochtones, des Métis et des Inuits pendant longtemps pour voir quel était le problème. "Racontez-nous votre triste histoire et nous trouverons quoi faire avec" : nous avons déjà fait cela, et si cette méthode fonctionnait, nous aurions déjà réglé le problème. Ça ne fonctionne pas », a-t-elle fait valoir.

## Approche coloniale

Selon M<sup>me</sup> Poitras, la commission n'est pas parvenue jusqu'à présent à tisser des liens avec les communautés autochtones à cause de son approche « coloniale ».

« Le modèle qu'elle utilise est celui des vieilles commissions traditionnelles, avec des audiences. Cette approche coloniale fonctionne comme ceci : des audiences sont organisées, les gens viennent raconter leurs problèmes et l'on doit ensuite trouver une solution », a-t-elle décrit. « Comment allons-nous

avoir les informations qui nous permettront de comprendre quoi faire dans ces communautés, si nous ne nous intéressons pas aux racines de la violence systémique ? »

La semaine dernière, la commissaire en chef de l'enquête fédérale, Marion Buller, confirmait également sur les ondes de la CBC que, « comme dans toute famille, il n'y a pas toujours l'harmonie ».

Le principal élément de discordance était la formule de consultation, a expliqué M<sup>me</sup> Poitras qui dit avoir souvent été « la minorité » dans le groupe.

« Nous étions souvent en désaccord, par exemple sur le déroulement des audiences : combien d'audiences auront lieu ? Où seront-elles organisées ? »

Selon elle, la recherche de consensus avait pour effet d'entraîner d'importants retards dans la prise de décision.

## Mandat clair

La commissaire Michèle Audette estime que le mandat de

la commission était pourtant clair lors de sa création.

« Au moment où chacune de nous a reçu l'appel pour devenir commissaire, c'était clair que nous participions à quelque chose qui se faisait dans un contexte fédéral et qu'il y aurait des façons de faire selon les lois canadiennes », souligne-t-elle en entrevue avec *Le Devoir*.

M<sup>me</sup> Audette croit que son ancienne collègue était consciente du mandat qui l'attendait, mais qu'elle a sans doute cru être capable de changer les façons de faire.

« C'est une femme très intelligente et c'a été un privilège de travailler avec elle. Je pense qu'elle savait en quoi consistait la structure de travail, mais qu'elle espérait la changer. Si on avait eu 10 ans de plus, peut-être qu'on aurait pu, mais la réalité c'est qu'on a des recommandations et une limite dans le temps », souligne-t-elle.

*Le Devoir*

## CIMETIÈRE

SUITE DE LA PAGE 1

tants de la municipalité située à 35 kilomètres au sud-ouest de Québec.

Bernard Ouellet, maire de Saint-Apollinaire, a avoué sa déception à l'annonce des résultats, seulement 15 minutes après la fermeture du bureau de vote.

« Je suis déçu. Je pense que c'est surtout la peur et la désinformation qui a guidé le choix des gens, mais je ne crois pas que ce soit le racisme », a-t-il confié.

Quant au peu de citoyens qui avaient à se prononcer sur cette délicate question, le maire estime que le processus, bien que démocratique, n'était pas idéal.

« La loi est faite pour se prononcer sur un type de zonage. Ici, ce n'est pas l'usage du terrain qui était contesté, c'est le mot "musulman", donc les électeurs n'ont pas rejeté un cimetière, ils ont rejeté un cimetière musulman », a souligné M. Ouellet.

## Tous perdants

Les opposants au projet étaient toutefois loin de célébrer leur victoire dimanche soir. « Non seulement tout le monde est perdant, mais lundi on va être jugés et pointés du doigt. Ce qui arrive à Saint-Apollinaire, c'est triste, ça divise les gens au sein des familles, personne n'a gagné ce soir », a commenté en pleurs

Sonny Létourneau, qui représentait le comité du « non ».

M<sup>me</sup> Létourneau estime que les citoyens de Saint-Apollinaire ont fait preuve d'ouverture. « On a proposé que ce soit un cimetière multiconfessionnel. Même lorsqu'on a obtenu les signatures nécessaires pour le référendum, on a demandé que le projet soit mis sur la glace pour que tout le monde puisse discuter et trouver un terrain d'entente », a-t-elle souligné.

La semaine dernière, le principal défenseur du projet et secrétaire du Centre culturel islamique de Québec, Mohamed Kesri, avait exprimé le souhait que l'administration municipale ne tienne pas compte du résultat si celui-ci était négatif.

« On ne peut pas céder pour une poignée. Ils ont le pouvoir de ne pas aller en référendum, donc si on peut faire appliquer cela, pourquoi ne pas le faire ? » avait-il déclaré à *La Presse canadienne*.

## « Insensé »

Dimanche, il retenait son indignation avec peine.

« Je suis un peu déçu, c'est normal. Comment voulez-vous que 19 [personnes] viennent arrêter un projet pour plusieurs milliers de personnes ? Ce n'est pas une consultation pour dire si on va ramasser les ordures le matin ou l'après-midi, quand même. C'est une demande importante. On ne peut pas se baser sur un refus de 19 [personnes]. C'est insensé. C'est incroyable. »

Le maire Ouellet ignore ce



JACQUES BOISSINOT PC

Mohamed Kesri

que réserve l'avenir pour le moment.

« Je n'ai pas de prochaine étape en vue. On va faire un résumé au cours de la semaine prochaine avec les gens de la mosquée », a-t-il dit.

Bernard Ouellet s'est consolé en se disant qu'au moins, le référendum était un point de départ pour parler des musulmans au Québec et mieux s'informer sur leur mode de vie.

Le promoteur du centre funéraire Harmonia responsable du projet, Sylvain Roy, était présent dans la salle lors du dévoilement des résultats.

Il n'a toutefois pas voulu commenter la situation.

Dans les dernières semaines, il avait affirmé se battre « contre le racisme ».

« Ils sont contre l'implantation d'une culture dans un milieu



KENZO TRIBOUILLARD AGENCE FRANCE-PRESSE

Saint-Apollinaire, une ville de 6000 habitants située à 35 kilomètres au sud-ouest de Québec, n'aura pas de cimetière musulman.

qu'ils veulent conserver 100 % québécois », avait-il déclaré.

Le week-end dernier, l'entreprise funéraire Lépine-Cloutier a annoncé qu'elle consacrerait une partie de son cimetière multiconfessionnel de Saint-Augustin-de-Desmaures, tout près de Québec, aux personnes musulmanes. Environ 500 lots leur sont dorénavant réservés.

Avec *La Presse canadienne*  
*Le Devoir*

« Je suis un peu déçu, c'est normal. Comment voulez-vous que 19 [personnes] viennent arrêter un projet pour plusieurs milliers de personnes ? C'est insensé. C'est incroyable. »

Mohamed Kesri

## MALÉCITES

SUITE DE LA PAGE 1

Aujourd'hui, Dave Jenniss tente d'apprendre le malécite auprès de l'un des derniers locuteurs dont c'est la langue maternelle, dans la réserve de Tobique, au Nouveau-Brunswick. Il souhaite faire résonner sa langue sur les scènes du Québec.

## Peuple nomade

Autrefois, bien avant l'arrivée des Européens, les Malécites formaient un peuple nomade qui voyageait en canot, entre autres sur la rivière Saint-Jean, qui prend sa source dans le nord du Maine, et se rend jusqu'au fleuve Saint-Laurent. En malécite, la rivière Saint-Jean s'appelle Wulustuk, « le peuple de la belle rivière », dit Jenniss, qui a donné ce titre à son premier texte de fiction. C'était avant que les autorités ne tentent de les sédentariser dans la communauté de Viger, près de L'Isle-Verte, dans le Bas-du-Fleuve. « Ils occupaient le territoire de façon nomade », raconte Dave Jenniss.

Le gouvernement du Canada, en collaboration avec le clergé, leur donne alors des terres, ainsi que des semences pour tenir durant deux ans. « Le problème, c'est que c'est un peuple nomade. Les Malécites ne pouvaient pas rester en place. Ils abandonnaient toujours leurs terres. Et ça ne faisait pas l'affaire des Blancs », poursuit Jenniss.

Le gouvernement vend donc aux enchères les terres de Viger. Plus tard, les autorités tenteront de nouveau d'établir une communauté malécite à Whitworth, un territoire aride sur la route 185, situé en direction du Nouveau-Brunswick. Mais le site n'est pas intéressant, et



## Quelques mots de malécite

|                             |                 |
|-----------------------------|-----------------|
| Bonjour                     | Qey             |
| Comment vas-tu ?            | Tan Ktolomolsin |
| Je vais bien/Je suis joyeux | Nolithahas      |
| Merci beaucoup              | Woliwon Komac   |
| On se revoit bientôt        | Apc-op          |

c'est peine perdue. Les Malécites du Québec se dispersent et ce n'est qu'en 1989, après que des efforts sont menés par différentes familles de la région, que la bande est reconnue par le gouvernement du Canada, tandis que la nation malécite intègre les autres nations autochtones du Québec.

« Quand tu n'as pas de territoire, tu n'as pas de lien avec toi-même. Tu n'as pas de culture. Tu n'as pas de lieu de rassemblement. Comment veux-tu préserver une langue ? Donc, au Québec la langue malécite a été lettre morte pendant

des années. Mais depuis quelque temps, il y a comme un désir d'apprendre cette langue », affirme Dave Jenniss.

Pour apprendre la langue malécite, il faut aller jusqu'au Nouveau-Brunswick ou dans le Maine, où les locuteurs qui la parlent couramment se comptent sur les doigts des deux mains.

## Théâtre

Et les difficultés ne s'arrêtent pas là. Depuis la reconnaissance de la nation malécite au Québec, deux familles de la région de Cacoua se déchirent sur le statut. Une famille accuse l'autre, celle du père de Dave Jenniss, qui est métis, d'avoir usurpé l'identité malécite et de s'identifier à tort comme autochtone.

« J'ai écrit cela : ma peau est blanche, mon cœur est rouge. Ce n'est pas parce qu'on est métissé qu'on n'a pas cette charge autochtone, ce désir qu'on a de parler au nom des gens », dit Jenniss.

Dave Jenniss en a fait récemment une pièce de théâtre, qui a été présentée au Printemps autochtone d'art, à Montréal. Il y jouait lui-même en compagnie d'Ivanie Aubin-Malo, une Malécite qui provient précisément de la famille ennemie de celle des Jenniss. La pièce s'intitule *Ktahkomia*, qui veut dire territoire, en malécite.

« Moi, je n'avais rien contre elle [Ivanie Aubin-Malo], mais elle avait été élevée là-dedans, la haine des Jenniss. Pour elle, ça a été bizarre que je l'appelle pour faire ce spectacle. Mais elle a accepté. Le but de notre production, c'était de se réconcilier. Mais comment ? Par la langue... » raconte Jenniss.

Jenniss s'est donc rendu une semaine dans la réserve malécite de Tobique, au Nouveau-Brunswick, pour apprendre la langue en compagnie d'Allen Tremblay. « Il donne des cours. Il

parle couramment le malécite », dit Dave Jenniss. « Mais les gens qui le parlent sont de plus en plus âgés. Et si on ne fait pas quelque chose, cette langue-là ne se parlera plus », reconnaît-il.

« Quand j'y suis allé, je voulais avoir la base en malécite. C'était aussi pour entendre cette sonorité. Je voulais absolument intégrer cette langue dans mon spectacle. Je voulais qu'on l'entende sur scène. »

La langue malécite est difficile à apprendre, poursuit Dave Jenniss. Le p se prononce comme un b. Les noms des jours de la semaine intègrent aussi les nombres, un pour lundi, deux pour mardi, etc.

Les autochtones apprécient aussi le silence. « Avec Allen Tremblay, on marchait, on se promenait dans le territoire. Et je lui disais, parle, même si je ne comprends pas. Je veux juste entendre la langue. Je veux juste l'entendre. »

*Le Devoir*

## Pourquoi « Kwe! Kwe! »

Le titre de notre série sur les langues autochtones tire son origine d'une expression qui veut dire « bonjour » dans plusieurs langues autochtones du Québec — avec différentes variantes. On dit « kway » en abénakis, « kwei » en atikamekw, « kuei » en innu, et « kwe » en algonquin et en wendat. « Kwe kwe » est utilisé par exemple lorsqu'on n'a pas vu quelqu'un depuis longtemps, tandis que « kwe » se dit dans le cadre d'échanges fréquents. Les autres langues autochtones ont d'autres façons de dire bonjour. Nous les aborderons aussi, évidemment.

## LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM  
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h  
Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3360

## Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-5967

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par courriel [publicite@ledevoir.com](mailto:publicite@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3340

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3340

## Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340  
Par courriel [petitesannonce@ledevoir.com](mailto:petitesannonce@ledevoir.com)